



Procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2018

Présents : messieurs A. Welvaarts, M Verlinden, monsieur L.Lopez, P.Flament et JP.Delchef.

1. Résiliation de la convention AWBB-BVI relative à l'organisation des compétitions nationales 215

1.1. Au niveau de la forme,

Conformément aux dispositions de la convention, BVI s'est réservée le droit de résilier ladite convention par lettre recommandée avant le 31 décembre 2017. La résiliation prend effet au 1^{er} juillet 2018.

1.2. Au niveau du fond,

il s'agit de l'exécution d'une décision de l'assemblée générale du 9 décembre 2017 de Basket Vlaanderen qui a reproché un certain nombre de manquements dans l'exécution de la convention.

Au nom de l'AWBB, Mr Delchef s'insurge contre les propos qui sont relatés, regrette vivement que des critiques sur le fonctionnement des instances de Prombas soient formulées par des membres de l'assemblée générale de Prombas qui sont membres de ces instances et souhaite prendre connaissance du procès-verbal officiel de l'assemblée générale du 9 décembre 2017 afin d'appréhender les manquements reprochés.

1.3. L'avenir des compétitions nationales

Le conseil d'administration proposera que les activités de Prombas soient intégrées dans la nouvelle structure nationale.

1.4. Information des clubs.

Il conviendra d'informer les clubs de la situation.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration confirment les termes du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017 tel qu'il a été publié sur les sites de l'AWBB et de la VBL.

3. Exécution des décisions du conseil d'administration du conseil d'administration du 24 octobre 2017

2.1. Rédaction des comptes annuels de la fondation PromBas

Mr Delchef répond que les comptes annuels sont en cours de rédaction sur la base des accords intervenus

2.2. Modification de l'adresse du siège de PromBas

Mr Delchef a procédé au dépôt de l'acte modificatif au Moniteur belge.

2.3. Traitement du courrier du SPF finances du 06 octobre 2017

Mr Delchef se charge du dossier.

2.4. Remboursement des frais de stage des candidats arbitres internationaux par Basket Vlaanderen

La question sera examinée par Mr Verlinden afin de déterminer une position commune AWBB -VBL.

3. Administration

3.1. Confirmation de la nomination d'un juge Mr Xavier De Roeck

Les membres du conseil d'administration confirment, à l'unanimité, les termes de la consultation électronique avec comme date d'entrée en fonction le 1^{er} janvier 2018.

3.2. Evaluation du fonctionnement du coordinateur juridique (Dhr David De Vleeschauwer)

Les membres du conseil d'administration constatent une nouvelle dynamique positive dans la gestion des 2 organes nationaux.

3.3. Dossier judiciaire Royal IV

Les membres prennent connaissance du dossier et décident d'attendre la fin de la procédure judiciaire avant de prendre position, le cas échéant.

3.4. Publication des décisions judiciaires.

Les membres s'accordent sur le fait que les décisions des organes judiciaires de Prombas soient publiés, dans les 2 langues tant sur le site de la Basket Vlaanderen que sur celui de l' AWBB.

3.5. Coût des procédures judiciaires

Le coût des procédures judiciaires est en cours d'examen

3.5. Fin du mandat de Mr P.Deleye et son remplacement

Compte tenu du fait que Mr Deleye a décidé de ne plus poursuivre ses activités au sein de Prombas, il appartient au conseil d'administration de BVI de pourvoir à son remplacement.

4. Compétition

4.1. Présidence du département compétition suite à la fin du mandat de Mr P.Deleye et son remplacement

Le conseil d'administration décide d'attendre le remplacement de P. Deleye en son sein avant de se pencher sur la question. Dans l'intervalle, le conseil d'administration de confier la direction à Jean-Pierre Vanhaelen, responsable de la coupe de Belgique dames au sein du département compétition.

4.2. Prise de connaissance du tirage au sort des ¼ de finales de la Coupe de Belgique dames.

Les membres du conseil d'administration du tirage au sort qui a été effectué en public le 18 décembre 2017.

4.3. Calendrier de la coupe de Belgique dames

Une réunion avec les 8 clubs qualifiés pour les ¼ de finales sera organisée pour appréhender la question.

4.2. Organisation du Final Four pour la Coupe de Belgique Dames

Au cours de la même réunion sera abordée, l'organisation du final four programmée le week-end des 17 et 18 mars 2018.

4.3. Confirmation de la formule du second tour en TDW1

La formule initiale du second tour, 2 poules de 4 (poule A : 1-4-6-8 et poule B 2-3-5-7) est confirmée.

4.4. Fixation d'une et préparation du calendrier 2018-2019

Le point est postposé dans l'attente de la nomination d'un nouveau président du département compétition.

4.5. Information des clubs de PROMBAS de la résiliation de la convention relative à l'organisation des compétitions et de ses conséquences.

Les membres du conseil d'administration proposent d'organiser une réunion dans les prochaines semaines.

4.6. Procédure de modification du calendrier en cas d'absence de réaction de l'adversaire

Il est rappelé que les statuts de Prombas prévoient que dans ce cas, il appartient au département compétition de prendre position en motivant sa décision.

4.7. Conditions de Licence saison 2018-2019 (cfr punt 4.5.)

Vu l'incertitude qui pèse sur l'organisation des compétitions nationales, le conseil d'administration penche sur la non-application des conditions de licence pour la prochaine saison.

4.8. Nouvelle date de la rencontre Antwerp Giants-Houthalen en TDM1 (conflit entre les clubs)

Vu l'urgence, le conseil d'administration décide de programmer la rencontre le vendredi 26/1/18 à 20h00.

4.9. Nouvelle date de la rencontre Geel -Hasselt en TDM2 (conflit entre les clubs)

Vu l'urgence, le conseil d'administration décide de programmer la rencontre le samedi 20/1/18 à défaut 11 février 2018.

Pour le conseil d'administration

Jean-Pierre Delchef, secrétaire.